



CHARTRE

DES MARCHES PAYSANS

de l'ADEAR13

Validée en Assemblée Générale le 5 mars 2018 à Péliganne

Les marchés paysans de l'ADEAR13 permettent à des producteurs autonomes de vivre dignement de leur métier en proposant des produits frais, locaux, de saison et de qualité à des consommateurs responsables.

Ce sont des lieux de convivialité et de rencontre où l'échange y est favorisé, notamment par une pédagogie alimentaire et une communication accrues entre producteurs et consommateurs.

Un modèle d'agriculture y est défendu par une transparence dans les modes de production et par la valorisation de pratiques agricoles inscrites dans une démarche d'agriculture paysanne.

- **Favoriser l'installation et le maintien de paysans**

Le marché paysan est un modèle innovant de commercialisation en circuit court ancré dans son territoire. Contrairement aux marchés classiques de revendeurs, il est réservé en priorité aux producteurs agricoles qui y vendent leur production.

Le marché paysan est ainsi un réel outil du développement rural en contribuant à l'installation et la pérennisation de fermes adaptées à ce mode de commercialisation.

- **Rémunérer le travail des paysans**

Le marché paysan caractérise au mieux ce qu'on appelle une vente directe puisqu'il n'y a pas d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs.

Ce mode de commercialisation permet de revaloriser le paysan et son travail. Il vise ainsi à procurer un revenu viable aux producteurs permettant ainsi de favoriser leur autonomie et créer des emplois.

- **Défendre la souveraineté alimentaire et une agriculture de proximité**

Le marché paysan est un lieu d'achats et de ventes éthiques si bien qu'on peut le considérer comme étant d'utilité publique. C'est une alternative de commercialisation qui permet de soutenir la production locale.

On peut le considérer comme une solution d'avenir qui promeut une agriculture paysanne locale permettant de répondre à des enjeux plus globaux.

- **Promouvoir une relation équitable et transparente entre les producteurs et les consommateurs**

Le marché paysan permet une reconnexion du monde urbain avec le milieu rural en créant de nouveaux liens entre ville et campagne.

C'est un lieu régulier d'échange et de solidarité entre des producteurs agricoles et des consommateurs urbains. La transparence envers les consommateurs y est réelle tant sur les méthodes de production que sur les prix.

- **Créer un lieu régulier de rencontre et de convivialité entre producteurs et consommateurs**

Chaque semaine, le marché paysan devient un lieu incontournable de découverte et de convivialité. C'est un espace de plaisir et d'échange où l'on se rencontre entre producteurs, entre consommateurs mais également entre consommateurs et producteurs.

Les qualités d'accueil contribuent au bien-être et à la qualité de vie du quartier et par extension à celle de la ville. Des animations ponctuelles peuvent également avoir lieu.

- **Proposer des produits agricoles frais, locaux, de saison et de qualité**

L'engagement des producteurs permet d'assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits. Le choix de proposer ses produits frais, locaux et de saison ou transformés permet d'avoir accès à une gamme de produits originaux en termes de goût, de couleurs, de variétés...

Les méthodes de culture pratiquées cherchent également à favoriser la qualité des produits vendus.

- **Respecter l'environnement et économiser les énergies sur les fermes**

Les producteurs des marchés paysans sont inscrits dans une démarche d'agriculture paysanne. Ils s'engagent dans leur méthode de culture et d'élevage à respecter l'environnement, les cycles naturels de la nature et économiser les énergies de la ferme.

NOM / PRENOM :

Le _____ à _____

Signature du paysan.nne

signature du Président de l'ADEAR 13